

FICHE DE CANDIDATURE Séminaires - 2018

Fiche à retourner avec les documents demandés
à Afratapem - 3 rue Calmette - 37540 St Cyr/Loire - afratapem@wanadoo.fr - Fax : 02 47 51 86 23

Nom d'usage Prénom

Nom de jeune fille.....

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Tel Mail.....

photo

- Art-thérapeute
 Professionnel de santé autre, précisez
- Autre situation, précisez
- Diplôme(s) (ou en cours)*

- Je suis adhérent(e) à l'Afratapem en 2018
 Je joins mon adhésion de 20€ par chèque à l'ordre de l'Afratapem (à la charge du participant)

Pour les art-thérapeutes diplômés de l'Afratapem ou facultés de médecine associées

- Je suis inscrit(e) à la guilde Afratapem des art-thérapeutes /année 2018
 Je ne suis pas inscrit(e) à la guilde Afratapem des art-thérapeutes (dossier sur demande)

Je souhaite recevoir les contrats d'inscription pour le ou les séminaire(s) suivant(s) :

- 15 et 16 juin** - 10h - Opération artistique, analyse de la pratique et stratégie thérapeutique en art-thérapie moderne** (St-Cyr - Tours)
 06 et 07 juillet - 10h - La Communication Alternative et Améliorée* (St-Cyr - Tours)
 28 et 29 septembre - 10h - Art-thérapie : lancer et développer son activité*** (St-Cyr - Tours)
 11 et 12 octobre - 14h - Education Thérapeutique du patient (ETP)* (St-Cyr - Tours)
 16 et 17 novembre - 10h - Opération artistique, analyse de la pratique et stratégie thérapeutique en art-thérapie moderne** (Grenoble)

* Ouverts à tous les publics (joindre un CV).

** Ouverts aux art-thérapeutes diplômés ou en cours (courant Art-thérapie moderne /Afratapem).

*** Ouverts aux art-thérapeutes diplômés ou en cours tous courants confondus.

Tarif des séminaires à titre individuel : 150€ pour les séminaires de 10h, 210€ pour le séminaire de 14h.

Tarif préférentiel pour les art-thérapeutes inscrits à la Guilde Afratapem ou en cours de formation Afratapem : 120€(10h), 168€(14h).

Tarif en prise en charge : 200€(10h), 280€(14h).

Pour les prises en charge (employeur, Opca...), nous contacter.

Tous les participants aux activités du C.E.S.A.M. respectent, de fait, la charte du C.E.S.A.M. (consultable sur www.art-therapie-tours.net) et doivent être adhérents à l'AFRATAPEM.

La candidature aux séminaires du CESAM est soumise à la commission pédagogique.

Seul l'envoi du contrat de formation confirme votre inscription définitive. Pour les prises en charge, une convention de formation est signée entre le financeur et l'Afratapem.

Date et signature